

Les « archives des Verts » du Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE) : documenter l'histoire proche de l'écologie politique

Sébastien Repaire

Le Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE)¹, créé en 2007, est un centre de documentation dédié à l'histoire de l'écologie. Il est hébergé par AgroParisTech, institution universitaire héritière notamment de l'Institut national agronomique, où enseigna à partir des années 1930 René Dumont, premier candidat écologiste à une élection présidentielle en 1974. Les collections du CIRE sont situées sur l'un des campus de l'école, le château de Grignon dans les Yvelines. Des fonds d'archives majeurs pour l'histoire de l'écologie associative et politique en France y sont conservés. L'un des plus importants correspond aux archives du parti politique Les Verts, fondé en 1984. Les 969 boîtes d'archives qui le composent, représentant 96 mètres linéaires de documents, ont été versées en 2008, peu de temps avant la transformation des Verts en Europe Écologie – Les Verts (EELV) en 2010. Les autres fonds rassemblent essentiellement les archives constituées par des personnalités éminentes du mouvement écologiste, comme René Dumont (508 boîtes)², les responsables verts Yves Cochet (143 boîtes) et Dominique Voynet (295 boîtes), le journaliste Jean Carlier (39 boîtes « DIMAB » équivalant chacune à trois boîtes classiques), les hauts fonctionnaires Serge Antoine (10 boîtes)³ et Philippe Saint-Marc (23 boîtes), l'agronome André Louis, fondateur en 1964 de l'association Nature et Progrès et pionnier de l'agriculture biologique (deux classeurs métalliques), ou encore le chercheur Dominique Allan Michaud, initiateur en 2003 du Réseau Mémoire de l'Environnement (environ 200 boîtes). Sur cet ensemble, trois fonds apparaissent particulièrement pertinents pour étudier l'histoire des Verts : celui versé par le parti lui-même, naturellement, mais également les fonds Yves Cochet – versé peu avant celui du parti – et Dominique Voynet – constitué en plusieurs versements ces dernières années –, deux dirigeants du mouvement ayant accumulé sur celui-ci une documentation extrêmement étendue⁴. La relative cohérence de ce triptyque

¹ Je remercie Laurent Gervereau, directeur du patrimoine culturel et des documentations d'AgroParisTech, et Vanessa Jérôme, auteure d'une thèse sur les parcours militants chez les Verts et post-doctorante au Labex TEPISIS-EHESS, de m'avoir communiqué de précieuses informations pour la rédaction de ce texte. Les échanges avec Amandine Payement, archiviste au sein de la Fondation de l'écologie politique, ont également permis d'approfondir certains points.

² Les archives de René Dumont sont les premières à avoir été versées à ce qui s'appelait alors l'Institut national agronomique Paris-Grignon. Leur présence dans les lieux explique, pour une part, la dynamique archivistique engagée par la suite au sein de l'institution.

³ Les archives de Serge Antoine ayant été versées aux Archives nationales, les cartons présents ici regroupent essentiellement des textes publiés et de la documentation imprimée.

⁴ Les fonds Yves Cochet et Dominique Voynet sont essentiellement constitués de documents produits par le parti, au niveau local et national, mais contiennent également des documents personnels relatifs aux fonctions exercées dans le parti et aux mandats politiques réalisés.

pourrait lui valoir l'appellation générique, sans aucune valeur archivistique mais non dépourvue de signification historique, d'« archives des Verts ». C'est à cet ensemble que nous nous intéresserons ici.

Ces fonds n'ont pas été classés depuis leur versement au CIRE. Seuls ont été réalisés, lors du versement de chaque fonds, un regroupement des boîtes par grands thèmes, puis, à l'été 2015, un cadre de classement, forme de plan général des fonds avec ses grandes divisions et subdivisions. Cette deuxième étape, qui a consisté essentiellement en un travail de récolement des archives et en la mise en place d'un système de cotation jusqu'alors inexistant, a été conduite dans le cadre d'un partenariat entre AgroParisTech et la Fondation de l'écologie politique (FEP), créée en 2012. Autrement dit, les archives conservées ici gardent une physionomie globalement semblable à celle qui était la leur avant leur versement. Cette situation rend certes la consultation malaisée, laborieuse et aléatoire⁵, mais, au-delà de la contrainte qu'elle représente, la persistance de cet état primaire offre à l'historien un matériau supplémentaire à analyser. L'intérêt du fonds d'archives ne réside en effet plus seulement dans son contenu, mais également dans sa forme, le domaine de l'archivistique créant la possibilité d'un regard nouveau sur l'histoire des partis politiques.

Versés récemment, non classés et encore peu connus du public, les trois fonds issus respectivement du parti politique Les Verts, des archives personnelles de Dominique Voynet et de celles d'Yves Cochet, représentent une source majeure de documentation, qui reste encore peu exploitée. Nous chercherons ici à retracer la manière dont cet ensemble archivistique a été constitué, avant de nous interroger sur les usages nombreux que peut en faire l'historien de l'écologie et de l'environnement.

Des fonds constitués au gré de l'histoire mouvementée de l'écologie politique

La période couverte par les archives des Verts⁶ dépasse en amont la stricte durée de vie du parti, fondé en 1984. Les premières boîtes par ordre chronologique se rapportent en effet à l'année 1974, date symbolique qui correspond à la première candidature écologiste pour une élection présidentielle. Ces fonds nous invitent donc à l'exploration d'une période certes proche, mais également assez vaste, de plus de trois décennies. L'enthousiasme suscité par l'ampleur chronologique de la documentation est néanmoins rapidement modéré par l'état lacunaire des premières années, l'aspect très désordonné de nombreuses boîtes dans lesquelles les documents sont conservés « en vrac », ou encore la non-concordance fréquente de l'intitulé des boîtes et de leur contenu. Ce sont là des stigmates laissés par l'histoire tumultueuse de l'écologisme français, puisque nos fonds n'ont été affectés par aucun classement consécutif à leur versement et qu'ils doivent donc leur physionomie actuelle aux pratiques archivistiques⁷ successivement mises en œuvre au sein du mouvement

⁵ Les conditions d'accès aux fonds sont en cours de codification. Les archives sont consultables sur le site d'AgroParisTech à Grignon, sur demande auprès du CIRE.

⁶ Par commodité, nous désignerons ici sous la formule générique « archives des Verts » les trois fonds respectivement constitués par les archives du parti Les Verts, celles d'Yves Cochet et celles de Dominique Voynet.

⁷ Nous appelons ici « pratique archivistique » toute considération, même minimale, portée à la conservation de l'archive. Certes, les écologistes ne mettent jamais en place de système de cotation ou

écologiste depuis les années 1970⁸. Pour les comprendre, nous nous attellerons ici à revenir sur l'histoire du mouvement.

L'histoire tumultueuse de l'écologie politique en France

Le mouvement écologiste français apparaît dans les années 1970 comme une nébuleuse aux contours mal définis. Celle-ci est constituée de quelques organisations, certes pérennes mais faiblement hiérarchisées et centralisées, comme les Amis de la Terre, créés en 1970 et devenus le Réseau des Amis de la Terre (RAT) en 1977, ou le Mouvement écologiste (ME), fondé en 1974. Mais cette nébuleuse est surtout composée de structures éphémères qui se mettent en place à la veille de chaque échéance électorale pour se dissoudre une fois la campagne achevée, comme le Comité de soutien à René Dumont en 1974, le collectif Écologie 78 à l'occasion des élections législatives de 1978, Europe Écologie pour les premières élections européennes au suffrage universel direct en 1979, ou encore Aujourd'hui l'Écologie pour l'élection présidentielle de 1981. Désireux de « faire de la politique autrement » en se maintenant au plus près des aspirations de la société civile⁹ et encouragés en ce sens par les écrits d'intellectuels comme Serge Moscovici ou Alain Touraine, les écologistes revendiquent alors haut et fort leur préférence pour les formes hybrides et évolutives du « mouvement » ou du « réseau », et rejettent avec force le modèle classique du parti politique, synonyme à leurs yeux de confiscation du pouvoir par une élite technocratique.

Mais le paysage de l'écologie politique se transforme profondément à partir de la fin de la décennie. La décision prise en novembre 1979 par plusieurs animateurs d'Europe Écologie de fonder un Mouvement d'écologie politique (MEP) constitue en effet un véritable tournant, dans la mesure où il signifie une forme d'« acclimatation » (Guillaume Sainteny) de la forme partisane au sein de la mouvance. Cette évolution ne correspond pourtant pas à une simplification du paysage de l'écologie politique, puisque dans les premières années de la décennie 1980 le mouvement écologiste se fragmente en plusieurs courants qui s'opposent sur la question des structures et qui deviennent rapidement concurrents. Le RAT existe toujours et continue de se penser comme une association de défense de l'environnement investie dans le combat politique. À ses côtés apparaissent deux organisations nouvelles qui affirment davantage leur nature proprement politique : la Confédération écologiste, formée par des militants qui rechignent eux aussi à se penser comme un parti politique, naît en 1981 et adopte le nom Les Verts – Confédération écologistes (VCE) en 1983 ; le MEP, que ses fondateurs avaient, pour un certain nombre d'entre eux, à l'exemple d'Antoine Waechter, pensé dès l'origine comme un véritable parti¹⁰, adopte quant à lui en novembre 1982 la dénomination Les Verts – Parti écologiste (VPE). En 1984, ces deux organisations, VCE et VPE, fusionnent pour devenir Les Verts, ce qui constitue la deuxième étape majeure franchie par le mouvement sur le chemin de la structuration partisane après la

d'inventaire pour leurs archives, mais il n'en demeure pas moins que ces dernières nous sont parvenues et qu'elles n'ont pas été détruites.

⁸ On notera néanmoins que certains documents sont parvenus « en vrac » au CIRE, et qu'ils ont donc dû être conditionnés à leur arrivée.

⁹ Voir notamment sur ce sujet : Alexis Vrignon, « Écologie et politique dans les années 1970. Les Amis de la Terre en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 113, janvier-mars 2012, pp. 179-190.

¹⁰ Antoine Waechter, Entretien avec l'auteur, 29 juillet 2015.

création du MEP quelques années plus tôt. Le lancement des Verts a lieu au terme d'un tumultueux processus de fusion, en dépit des oppositions persistantes d'une partie des militants à la forme du parti, et au prix de la mise à l'écart des partisans de Brice Lalonde, l'ancien candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1981 devenu un concurrent politique.

Ce que les militants Verts nomment alors « l'unification » du mouvement écologiste – et qui n'est en réalité qu'une intégration partielle de celui-ci – correspond à la mise sur pied d'une structure qui, progressivement tout au long de la décennie, satisfait de mieux en mieux aux critères de définition du parti politique, ainsi que l'a montré Guillaume Sainteny dans une étude de référence sur le sujet¹¹. Ces critères de définition varient d'un auteur à l'autre, mais l'étude désormais classique de Joseph La Palombara et Myron Weiner en identifie quatre, à savoir : une organisation pérenne ; une organisation complète de l'échelon national jusqu'aux échelons locaux ; une volonté délibérée de prendre et d'exercer le pouvoir ; la recherche d'un soutien populaire¹². Or, si l'on passe la structure des Verts au crible de cette définition, on constate en effet, au fil de la décennie, une conformité de plus en plus grande avec le modèle théorique du parti politique. Ce défi de la structuration partisane, long et conflictuel, semble s'imposer naturellement à nombre de dirigeants des Verts, de plus en plus convaincus de la nécessité de participer à la compétition électorale non plus seulement pour porter des candidatures de témoignage et diffuser leurs idées, mais bien désormais pour accéder aux responsabilités et exercer le pouvoir.

Des archives issues de multiples organisations

Cette histoire tumultueuse confère à nos archives plusieurs traits caractéristiques. C'est elle qui explique par exemple la présence en leur sein de boîtes issues de producteurs différents du producteur principal. Le cas se présente notamment pour le fonds versé par le parti Les Verts, au sein duquel sont incluses plusieurs séries de ce type, parfois composées d'un nombre important de boîtes, issues à chaque fois d'un producteur n'étant pas Les Verts. L'identité de leurs producteurs respectifs nous incite à identifier ces séries comme des subdivisions parfaitement autonomes au sein du fonds. Il en est ainsi des séries « Comité de soutien à René Dumont », « Mouvement écologiste (ME) », « Municipales 1977 », « Europe Écologie 1979 », « Mouvement d'écologie politique (MEP) », « Présidentielle 1981 » et « Municipales 1983 », qui renvoient tantôt à une échéance électorale précise et à la structure éphémère mise sur pied pour l'occasion afin de mener campagne, tantôt à une organisation pérenne comme le MEP. Certaines de ces subdivisions se réduisent quantitativement à peu de chose : la série « Présidentielles 1981 » compte ainsi en tout et pour tout une seule boîte. Mais d'autres, comme la série « MEP », sont beaucoup plus fournies. En outre, l'absence fréquente de description claire sur les boîtes rend parfois difficile la délimitation de chacune de ces subdivisions. Reste à savoir comment ces documents ont intégré le fonds d'archives constitué et conservé par Les Verts. Une première hypothèse aurait pu résider dans le versement de ces archives par des militants actifs dès les années 1970 et ayant adhéré plus tard aux

¹¹ Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000.

¹² Joseph La Palombara et Myron Weiner, « The Origin and Development of Political Parties », dans Joseph La Palombara et Myron Weiner (dir.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University Press, 1966, p. 3-42. Cité par Guillaume Sainteny, *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000, p. 245.

Verts. Mais ce serait là supposer chez les militants écologistes des années 1970 un attachement à l'archive qui ne correspond sans doute pas à la réalité. L'explication la plus plausible tient à l'utilisation successive par le ME, le MEP, Les Verts – Parti écologiste et enfin Les Verts, d'un même lieu en guise de quartier général. Ce quartier général est la Cité fleurie, située boulevard Arago à Paris, l'un des lieux de prédilection des artistes de la rive gauche, menacé de destruction par la promotion immobilière dans les années 1970 mais sauvé par la gauche socialiste après 1981. C'est là que les archives des organisations précitées se sont sédimentées couche après couche au fil des ans, jusqu'au départ forcé des Verts peu après le lancement du parti en janvier 1984. Le lieu, en effet, ressemble davantage à un squat qu'à un véritable siège national et, même s'ils affichent d'abord leur ferme volonté d'y rester¹³, les Verts doivent finalement, à l'été 1984, quitter la Cité fleurie pour s'installer rue Vergnaud¹⁴. L'agrégation de séries parfaitement indépendantes au sein du fonds « Les Verts » ne dénote donc nullement un intérêt particulier pour la conservation de la mémoire du mouvement, mais témoigne simplement d'un état de fait, à savoir le stockage des archives écologistes sur leur lieu de production ; celles-ci ont ensuite suivi les Verts au gré des déménagements de leur siège. Cette question du lieu de stockage explique également pourquoi les archives d'organisations pourtant essentielles dans l'histoire du mouvement écologiste, comme les Amis de la terre, ne sont présentes qu'incidemment dans nos fonds, par exemple à travers la correspondance entretenue entre les différents secrétariats¹⁵. Les organisations du début des années 1980 que sont les Verts – Confédération écologiste (VCE) et les Verts – Parti écologiste (VPE) sont quant à elles bien représentées mais sans pour autant constituer chacune une subdivision à part entière. En effet, les VPE étant directement issus de la transformation du MEP, c'est dans les boîtes du MEP que l'on trouvera la plupart de la documentation portant sur les VPE. Les archives des VCE n'ont, pour leur part, pas transité par la Cité fleurie, la Confédération ayant établi son siège à Rennes, sur les terres bretonnes d'Yves Cochet, qui est alors l'un de ses principaux dirigeants ; l'histoire de cette organisation est cependant relativement bien documentée grâce à plusieurs boîtes des archives personnelles du futur porte-parole des Verts. En fin de compte, la physionomie des « archives des Verts » garde l'empreinte des configurations successives du mouvement écologiste, des liens entretenus par les organisations qui le composent, des héritages politiques – et archivistiques – légués par celles-ci.

¹³ Fonds Les Verts, Fonctionnement 1984-1987, « Compte rendu de la réunion du Collège exécutif, 11 février 1984 ». « La signification du jugement d'expulsion du local de la Cité fleurie a été reçue, avec délai expirant le 1er mars. Il était squatté par le ME, puis par le MEP devenu VPE, depuis la campagne de Dumont en 74. À l'unanimité moins une abstention [...], le Collège [exécutif des Verts] décide de ne pas se plier à cette décision d'expulsion, la Cité fleurie étant depuis dix ans l'un des symboles des luttes écologistes. Le Collège estime en effet que politiquement, à quelques mois des européennes, l'hypothèse même de notre expulsion par la force, si elle doit intervenir, serait profitable à notre mouvement. »

¹⁴ Fonds Les Verts, Fonctionnement 1984-1987, « Compte rendu de la réunion du Collège exécutif, 6 août 1984 ». « Un règlement à l'amiable de notre différend avec "Pax et Progrès", l'organisme qui gère la Cité fleurie, est en cours. Les Verts seraient relogés au 90 rue Vergnaud dans le 13^e, à la condition de verser une garantie et un terme d'avance. Le bail serait signé avant la fin août. Les Verts continuent de réclamer à "Pax et Progrès" le désistement de son action judiciaire [...] pour "occupation illégale" de la Cité fleurie. »

¹⁵ Une partie importante des archives des Amis de la Terre a été versée aux Archives nationales, site de Fontainebleau.

La structuration du mouvement et ses conséquences sur les fonds

Le processus de structuration partisane à l'œuvre au sein du mouvement écologiste à partir de la fin des années 1970 est un autre aspect de cette histoire proche dont l'empreinte est identifiable dans la physionomie de nos fonds. En effet, si les pratiques archivistiques des militants et des responsables écologistes restent fort élémentaires et empiriques durant toute la période couverte par ceux-ci, un souci plus marqué de conservation de l'archive semble se faire jour progressivement. La documentation accumulée chaque année devient ainsi plus conséquente et se trouve conservée dans des cartons affichant les thèmes généraux de leurs contenus respectifs. Or, cette marche vers une rationalisation – aussi relative soit-elle – dans la gestion de l'archive est l'une des conséquences de la structuration du mouvement.

Dans les premiers temps de l'écologie politique, les militants semblent peu préoccupés par la conservation de leur documentation interne et, partant, d'une mémoire de leur mouvement. C'est ce que nous montrent par exemple les archives du MEP. Si l'on examine les boîtes consacrées à ses assemblées générales, dont certaines sont pourtant déterminantes en raison des infléchissements politiques qu'elles entraînent, on constate qu'elles contiennent davantage de bulletins de vote et de tableaux de décompte des voix que de comptes rendus des différentes interventions. On peut même avancer qu'il ne s'agit sans doute pas ici d'un défaut de conservation de l'archive, mais bien d'un défaut de production de cette archive, comme si les écologistes ne jugeaient pas encore nécessaire de coucher sur le papier les paroles prononcées au sein de leurs instances¹⁶. En revanche, le courrier reçu par le MEP fait l'objet d'une conservation minutieuse et d'un classement mois après mois, ce qui en fait pour l'historien une source précieuse notamment pour saisir au plus juste les rapports entre l'échelon décisionnel national et les militants ; c'est là une attitude cohérente avec le culte voué par les écologistes à la démocratie directe et à l'expression de la « base ».

Quelques années plus tard, les pratiques archivistiques des écologistes ont déjà évolué. Les boîtes remplies de matériel de vote et de tableaux épars disparaissent, tandis que les moments importants de la vie du mouvement sont mieux documentés. Or, cette évolution est en grande partie le fait de responsables écologistes désormais conscients de la nécessité d'institutionnaliser le mouvement et donc d'y mettre en œuvre certaines des règles qui prévalent dans les partis mieux établis. Ce faisant, ils savent qu'ils participent également à l'inscription du mouvement dans la durée historique. C'est le cas par exemple d'Yves Cochet, l'un des quatre premiers porte-parole des Verts. Le fonds d'archives qu'il constitue à partir de 1982 et que conserve aujourd'hui le CIRE revêt un intérêt tout particulier dans la mesure où il bénéficie d'un système de cotation cohérent. On peut lire dans cette démarche de rationalisation archivistique – qui est le fait du producteur de ces archives et non le résultat d'un traitement ultérieur – une réponse aux accusations d'amateurisme qui sont alors régulièrement portées contre les écologistes et auxquelles Yves Cochet semble réceptif. En dépit du refus catégorique que les écologistes opposent

¹⁶ On pourrait objecter que l'absence de comptes rendus dans ces boîtes n'est pas une preuve qu'il n'en a jamais existé. Néanmoins, il apparaît probable que les seuls « comptes rendus » de la plupart des réunions du MEP aient consisté en des notes prises par des militants présents pour un usage strictement personnel ou pour une diffusion réduite auprès d'autres militants excusés.

habituellement à toute forme de professionnalisation de leurs cadres, par fidélité à une conception strictement « basiste » de la démocratie interne au parti¹⁷, Yves Cochet semble rapidement prendre conscience de la nécessité pour les cadres du mouvement d'acquérir les compétences techniques requises s'ils veulent construire une force politique capable d'accéder au pouvoir. La mise en œuvre d'un mode de classement et de cotation est la traduction archivistique de cette aspiration plus globale. L'adoption de ces « bonnes pratiques » est également représentative d'une volonté nouvelle de conserver la mémoire du mouvement. Il est ainsi significatif qu'Yves Cochet soit en 1984 l'auteur d'un article destiné à faire le bilan des « dix ans d'écologie politique » écoulés depuis l'événement matriciel de la candidature Dumont en 1974¹⁸.

Certes, le fonds Yves Cochet peut être tenu pour un cas particulier, dont le classement relève d'une initiative strictement personnelle, mais il dénote des préoccupations bien présentes chez certains cadres, et qui se traduisent progressivement par une gestion plus rationnelle des archives du parti vert après 1984. Ainsi, tandis que les comptes rendus de séances du CNIR (Conseil national inter-régional), l'organe parlementaires du parti, sont dans les premières années d'existence des Verts assez lapidaires, ils s'étoffent rapidement, consignants avec une exhaustivité plus poussée les interventions des différents protagonistes. Ici, il n'est pas seulement question de la conservation des archives mais aussi de leur production : soucieux d'adopter les règles en vigueur dans les autres partis – ceux-ci produisant et conservant des documents d'archives pour faire office de preuve quant aux décisions adoptées –, les Verts transcrivent avec une plus grande minutie les propos tenus dans leurs instances. Par ailleurs, un tournant s'opère à la fin de la décennie. En effet, alors qu'un manque d'argent récurrent avait jusque-là relégué la question des archives au rang des préoccupations marginales, les bons scores obtenus aux élections européennes et municipales de 1989 permettent de dégager quelques deniers pour la gestion de la documentation. Cela se traduit en particulier par l'embauche à temps plein d'un documentaliste, Aldo Battaglia, qui travaille pour le secrétariat national des Verts à partir de 1990¹⁹. Le rôle de ce service de documentation, mis en place dans une perspective évidente d'institutionnalisation du parti et alors que les Verts s'intéressent plus que jamais à leur histoire et à leur identité politique, apparaît essentiel dans le processus de rationalisation archivistique qui s'accélère dans la décennie 1990.

Pour autant, le souci de conservation des archives chez les Verts reste très relatif, et leur système d'archivage balbutiant voire défaillant. Jamais les Verts ne mettent en œuvre une opération de classement de leurs archives. Élément plus grave, les archives du parti ont visiblement été, durant plusieurs années, entreposées dans des conditions peu propices à leur conservation physique. Cette indifférence relative à l'égard des archives de leur parti n'est pas une spécificité des Verts, mais apparaît comme un trait commun à bien des partis politiques, ainsi que le mettait déjà en

¹⁷ Cette caractéristique est partagée par la plupart des mouvements écologistes à l'échelle européenne, sous les appellations de « *Basisdemokratie* » en allemand ou de « *grassroots democracy* » en anglais. Voir notamment sur ce point : Elizabeth Bomberg, *Green parties and politics in the European Union*, London, Routledge, 1998.

¹⁸ Yves Cochet, « Les Verts. Qui sommes-nous, d'où venons-nous, où allons-nous ? », *Combat Nature*, numéro spécial « Les Verts », n° 62, juin 1984, p. 4-5.

¹⁹ Aldo Battaglia, entretien avec l'auteur, 16 octobre 2015. Aldo Battaglia est chargé de la documentation des Verts de 1990 à 1996, puis du site internet du parti jusqu'en 2008.

évidence en janvier 1988 une Journée d'étude de l'Association des archivistes français sous la présidence de René Rémond. Revenant sur l'événement dans *Vingtième Siècle*, Nicolas Rousselier soulignait alors que l'historien se trouvait bien souvent réduit à déplorer « la dispersion, l'irrégularité et, pour tout dire, la pauvreté relative des archives de partis politiques²⁰ ». Cela est notamment dû au fait que les archives accumulées par les partis sont « souvent éliminées ou à tout le moins "triées" selon des critères logiquement inverses à ceux des historiens », et qu'elles se composent en grande partie « de dossiers de presse, de dossiers de travail qui ne sont guère que des "archives" au second degré²¹ ».

Outre cette configuration de départ, le manque de place et l'humidité ont failli avoir raison de la mémoire du parti dans les années 2000, alors que la destruction des archives est suggérée par certains. Cette éventualité provoque cependant une réaction. Une première motion portant sur le sauvetage des archives du parti vert est votée en 2004. Elle commence par un jugement sévère sur la manière dont les Verts ont jusqu'à présent géré leurs archives :

« Beaucoup de documents se sont accumulés en vingt ans et même avant. Que ce soient des tracts, des revues, du matériel de campagne, des textes de motions, ou des articles de presse, ils sont répartis aux sièges national, régionaux ou départementaux et chez de nombreux particuliers, adhérents anciens ou actuels. Mais nous ne savons pas les collecter, les conserver, ni les gérer. Nous n'avons rien mis en place pour cela²². »

Pour résoudre le problème, la motion propose de créer un « Centre de ressources documentaires et de recherche sur l'écologie politique » affilié aux Verts, chargé de « collecter », « classer » et « mettre à la disposition des chercheurs les archives des Verts », ainsi que « d'attribuer des bourses pour des étudiants-chercheurs en sciences sociales [...] intéressés par l'étude de ces archives et de ce thème²³ ». Cette motion n'aboutit cependant pas à l'objectif poursuivi et le sort des archives vertes reste quelque temps encore indéterminé. En 2008, néanmoins, une convention est signée entre Laurent Gervereau, directeur du patrimoine culturel et des documentations d'AgroParisTech depuis 2004, et Mireille Ferri, alors membre du Collège exécutif des Verts, afin de transférer les archives du parti à Grignon. Stockées dans un conteneur dans le nord de la France, les archives du parti étaient alors en train de prendre l'eau. La même année, un appel est lancé par plusieurs militants et responsables Verts à l'occasion de l'assemblée générale ordinaire du parti. Le texte qui est alors publié fait le constat que « depuis la création des Verts, très rarement la question de la mémoire en constitution de l'écologie politique en France a été posée, encore plus rarement comme objet d'étude et d'analyse », et appelle « à la constitution d'un stock d'archives le plus complet possible, afin de rassembler le plus grand nombre de

²⁰ Nicolas Rousselier, « Archives des partis, politique des archives », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 19, juillet-septembre 1988, p. 104-106.

²¹ *Ibid.* Ces archives « au second degré » sont nombreuses parmi les archives des Verts. Elles peuvent consister en dossiers de presse – de plus en plus volumineux avec le temps –, en extraits d'ouvrages, en cartes de géographie, ou en bien d'autres documents à vocation didactique. Superflue pour la compréhension du fonctionnement du parti, cette documentation nous renseigne cependant sur le rôle de l'organisation comme lieu d'apprentissage et de professionnalisation des militants, ainsi que sur la dynamique d'institutionnalisation concomitante du processus de professionnalisation.

²² « Motion ponctuelle 8 : Pour la création d'un « Centre de ressources documentaires et de recherche sur l'écologie politique » », document reproduit dans *Vert Contact*, n° 721, 25 octobre 2004, p. 53.

²³ *Ibid.*

documents produits par le parti politique Les Verts depuis [son] origine²⁴ ». Les Verts prennent alors conscience du « trésor²⁵ » que constitue la mémoire de leur mouvement. L'appel, initié par Mireille Ferri, est notamment signé par deux de leurs militants davantage sensibles à la valeur de l'archive, Pierre Serne, agrégé d'histoire passé par les cabinets ministériels de Dominique Voynet et Yves Cochet, auteur de plusieurs livres sur l'histoire des Verts²⁶, et Vanessa Jérôme, aujourd'hui docteure en science politique et auteure d'une thèse sur les militants Verts. La création de la Fondation pour l'écologie politique, en 2012, est à inscrire dans cette même dynamique de réflexion des Verts sur leur identité politique et sur leurs origines.

Les Verts semblent donc n'avoir mesuré que très progressivement l'importance de conserver la mémoire de leur mouvement. Mais on pourrait également considérer, comme le suggère Vanessa Jérôme, que le rapport fluctuant entretenu par les écologistes à leurs archives est avant tout une affaire de stratégie²⁷. Ainsi, dans les premiers temps du parti, nombre d'anciens militants d'extrême gauche rompus aux luttes de pouvoirs et aux rapports de force auraient sciemment évité de laisser des traces – discours ou votes – afin de se prémunir des usages internes qui auraient pu en être faits à leurs dépens. Les lacunes archivistiques et mémorielles résultant de cette stratégie auraient laissé la part belle, des années plus tard, à certaines personnalités du mouvement ayant constitué tout au long de leur carrière militante des archives personnelles conséquentes. En versant leurs archives, celles-ci auraient assuré, *a posteriori*, la prise en compte de leur rôle dans l'histoire du parti et, au-delà, leur influence sur le mouvement.

En tout cas, les « archives des Verts » documentent l'histoire du mouvement par leur contenu mais également par leur forme, le domaine de l'archivistique offrant à l'historien un angle original pour observer les soubresauts d'une histoire agitée, scandée par les transformations organisationnelles et les retournements de majorités – comme en 1986, lorsque les « waechtériens » favorables à une stricte ligne « ni droite ni gauche » deviennent majoritaires à la tête des Verts, ou encore en 1993, lorsque ces derniers sont relégués par les partisans d'une alliance avec le Parti socialiste autour de Dominique Voynet et d'Yves Cochet. Le fonds, foisonnant mais caractérisé aussi parfois par une profonde inorganisation qui n'est pas sans lien avec l'esprit libertaire souvent de mise chez les écologistes – et qui peut se traduire notamment par un recul critique exacerbé à l'égard des tâches logistiques qui incombent habituellement aux professionnels de la politique –, offre à l'historien une gamme variée d'usages.

Les usages historiens d'un fonds foisonnant

En raison de la proximité chronologique du sujet ainsi que de l'absence d'archives jusqu'à il y a peu, l'écologie politique est un objet d'étude nouveau pour l'historien. Mais des disciplines entretenant une relation de moins forte dépendance à l'archive n'ont pas attendu pour explorer cette question nouvelle, à l'exemple de la science politique, de la sociologie politique ou encore des sciences de la communication. En

²⁴ « Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des Verts », *Vert*, n° 25, septembre-octobre 2008.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Notamment : Pierre Serne, *Des Verts à EELV, 30 ans d'histoire de l'écologie politique*, Paris, Les Petits Matins, 2014.

²⁷ Vanessa Jérôme, Entretien avec l'auteur, 7 septembre 2015.

suivant une démarche le plus souvent pluridisciplinaire et en composant avec les sources disponibles, les sciences humaines ont ainsi mis en évidence plusieurs entrées possibles vers l'analyse du phénomène écologiste. La possibilité, aujourd'hui, d'accéder à un fonds d'archives conséquent invite l'historien à approfondir les sillons déjà tracés autant qu'à en creuser de nouveaux.

La question des structures partisans

Avant le versement des archives des Verts et leur mise à disposition du public, la documentation disponible sur les différentes organisations se réclamant successivement ou simultanément de l'écologie – en particulier ME, MEP, VCE, VPE, puis Les Verts – était essentiellement composée de leurs textes statutaires et réglementaires, des motions présentées à l'occasion de leurs assemblées générales, de leurs publications et, naturellement, des propositions programmatiques formulées par chacune d'entre elles en vue des échéances électorales. Ce corpus documentaire déjà vaste a aiguillé assez tôt la science politique vers la question centrale des structures mises en place au sein du mouvement écologiste. L'un des événements majeurs de l'histoire de l'écologie politique entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980 réside en effet dans la structuration partisane du mouvement – processus dont résulte la fondation des Verts à la suite du congrès de Clichy en 1984. Or, la fondation d'un parti politique n'est pas un épisode anodin pour des militants majoritairement hostiles au paysage politique traditionnel, aux partis politiques vus comme des organisations rigides et hiérarchisées, et à l'axe gauche-droite perçu comme une représentation mentale destinée à exclure toute nouvelle tendance. En conséquence, l'« acclimatation » de la notion de parti politique au sein de la mouvance écologiste a consisté en un processus long, souvent conflictuel et très progressif.

Dans son étude de référence, Guillaume Sainteny cherche à comprendre le fossé qui semble exister entre la très large diffusion de la thématique environnementale dans la société française et les piètres résultats électoraux obtenus par les partis écologistes²⁸. Il insiste sur la difficulté éprouvée par les écologistes depuis les débuts du mouvement à se penser comme une véritable entreprise politique. Rechignant à mettre en place des structures pérennes et centralisées, privilégiant systématiquement la démocratie interne aux dépens de l'efficacité et se refusant à utiliser leur capital électoral par exemple en formulant des consignes de vote pour le second tour des élections, les écologistes se seraient condamnés à demeurer à la marge en dépit de résultat électoraux parfois très favorables, par exemple en 1989 (10,6 % et 8 élus aux élections européennes ; 9 %, 600 élus et 15 maires aux élections municipales). L'analyse de Guillaume Sainteny, fondée sur une documentation large composée, entre autres sources, des statuts, agréments intérieurs, motions et programmes adoptés par les organisations écologistes²⁹, dessine un écologisme « introuvable » qui peine à s'institutionnaliser et à se professionnaliser.

²⁸ Guillaume Sainteny, *op. cit.*

²⁹ Guillaume Sainteny a d'ailleurs recours, de manière féconde, aux mêmes types de sources, mais cette fois du côté du Parti socialiste, pour analyser les rapports ambigus entre socialistes et écologistes, et les stratégies élaborées par les premiers à l'égard des seconds à partir de la fin des années 1970 pour d'abord tenter d'exclure, puis de subordonner, l'écologie politique. Voir Guillaume Sainteny, « Le Parti socialiste face à l'écologisme. De l'exclusion d'un enjeu aux tentatives de subordination d'un intrus », *Revue française de science politique*, vol. 44, n° 3, 1994, p. 424-461.

La possibilité aujourd'hui pour l'historien d'accéder aux archives des Verts, celles du parti et celles d'anciens responsables écologistes comme Yves Cochet et Dominique Voynet, invite naturellement à poursuivre cette réflexion sur les structures du mouvement écologiste. Ces trois fonds donnent en effet à voir la manière dont les décisions sont prises dans les instances du parti ou encore la façon dont des stratégies politiques s'esquissent et parfois refluent au gré des changements de majorité – par exemple sur la question des alliances électorales à nouer. On pourrait peut-être reprocher à la documentation conservée au CIRE d'être trop portée sur l'échelon national, alors même que les mouvements écologistes, et en premier lieu Les Verts, sont des organisations très décentralisées. Mais, en réalité, les régions sont omniprésentes dans les trois fonds. Nombreux sont en effet les documents envoyés par les structures locales au secrétariat national, pour valider ou simplement informer des décisions prises localement. C'est le cas par exemple au moment de l'« unification » des VCE et des VPE qui est suivie d'une période durant laquelle l'échelon national essaie de suivre, parfois avec difficulté, la mise en œuvre du processus de fusion dans les régions. En outre, nos archives permettent également d'observer l'importance de l'échelle internationale, et en particulier européenne, dans la construction du parti vert. Plusieurs boîtes du fonds Yves Cochet consacrées aux « Verts européens » invitent ainsi à une réflexion sur le soutien logistique au sens large – questions financières ou élaboration d'un programme politique – apporté aux Verts français par des partis verts européens parfois plus avancés dans leur structuration. L'analyse multiscalaire permet notamment ici de replacer l'histoire de l'écologisme français dans son contexte européen.

Précieuses pour comprendre la structuration du mouvement écologiste après 1984, les archives des Verts permettent également d'éclairer les dynamiques à l'œuvre au sein de l'écologie politique avant la création des Verts, et notamment dans les années 1970. On se référera, sur cette question, à la thèse récemment soutenue en histoire contemporaine par Alexis Vrignon, qui utilise dans son corpus les archives du CIRE³⁰.

Engagement et carrières militantes

Dès la fin des années 1980, les enquêtes sociologiques apparaissent comme une autre manière de mieux connaître les militants écologistes en contournant l'absence d'archives. La première d'entre elles est réalisée en 1989 avant que d'autres ne soient conduites dans les années 1990, en particulier autour d'Agnès Roche, Bruno Villalba, Daniel Boy et Benoît Rihoux, responsables du Groupe d'étude des mouvements écologistes (GEME), actif de 1992 à 1999³¹. L'enquête sociologique permet dès lors une approche du mouvement écologiste « par le bas » destinée en particulier à éclairer les origines sociales et les pratiques quotidiennes des militants verts, tandis que la seule documentation longtemps disponible – statuts, motions, programmes – invitait plutôt le chercheur à une analyse « par le haut », autrement dit focalisée sur les cadres dirigeants du mouvement.

³⁰ Alexis Vrignon, *Les mouvements écologistes en France (de la fin des années soixante au milieu des années quatre-vingt)*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université de Nantes, 2014.

³¹ Vanessa Jérôme, *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez Les Verts et Europe Écologie – Les Verts (EELV)*, thèse de doctorat en science politique, Université Paris I - Panthéon Sorbonne, 2014, p. 25-26.

Les archives des Verts permettent aujourd'hui de pousser plus loin cette démarche sociologique et rendent possible l'écriture d'une véritable socio-histoire de l'écologie politique, grâce à la documentation qu'elles fournissent sur les adhérents du MEP, des VPE, des VCE et des Verts. On citera par exemple, parmi les types de documents désormais accessibles, les lettres transmises pour faire acte de candidature à des fonctions électorales au sein du parti.

La thèse de sociologie récemment soutenue par Vanessa Jérôme sur ces « militants de l'autrement³² » que sont les militants verts, démontre l'utilité des archives pour consolider la démarche sociologique. L'auteure, qui a réceptionné les archives du parti à leur versement, utilise en effet celles-ci pour trianguler les récits de militants à partir desquels elle s'attelle à composer une histoire des Verts « par le bas ». L'archive devient ici une source d'éléments factuels permettant d'objectiver des récits naturellement emplis de subjectivité et possiblement influencés par la position et le rôle de leurs auteurs.

Les idées politiques des écologistes

La pensée écologique fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions, comme le démontre la publication récente de plusieurs anthologies de textes écrits par les théoriciens de l'écologie politique³³. Certains auteurs, notamment en science politique, ont interrogé la manière dont ces textes et ces idées produits par des intellectuels avaient pu influencer, sur le terrain politique, les responsables et militants écologistes. C'est la démarche adoptée par Jean Jacob dans un ouvrage stimulant qui s'interroge notamment sur la double filiation intellectuelle de l'écologie politique, celle-ci étant présentée comme écartelée entre un « naturalisme subversif », développé notamment par le philosophe et sociologue Serge Moscovici, et un « naturalisme conservateur », incarné en particulier par le peintre et naturaliste Robert Hainard³⁴. Mais en l'absence d'archives disponibles, sa méthode consiste essentiellement en une analyse de textes publiés et porte donc davantage sur les producteurs d'idées et leurs liens avec des responsables politiques écologistes que sur les multiples altérations, transformations et recombinaisons que ces « grandes idées » subissent en se diffusant parmi les militants de base.

La possibilité d'accéder aujourd'hui aux archives des Verts change la donne et invite à déplacer le centre de gravité des études sur les idées écologistes du « producteur » vers le « récepteur ». La présence en leur sein d'une multitude de tracts, de motions, de communiqués de presse, de comptes rendus de commissions dédiées à l'économie, à l'énergie, à la santé et à bien d'autres thématiques, font en effet des archives des Verts une source foisonnante pour étudier les idées des écologistes telles qu'elles circulent à la base. C'est donc à une approche des idées écologistes « par le bas » que ces archives nous invitent. Elles nous permettent de prendre la mesure de l'agrégation qui s'opère au sein de la culture politique écologiste de composantes idéologiques extrêmement diverses, qu'elles soient inspirées par des théoriciens de l'écologie aussi incontournables qu'André Gorz, Ivan Illich ou encore René Dumont,

³² *Ibid.*

³³ On citera notamment : Ariane Debourdeau, *Les grands textes fondateurs de l'écologie*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 2013 ; Dominique Bourg et Augustin Fragnière, *La pensée écologique. Une anthologie*, Paris, PUF, 2014.

³⁴ Jean Jacob, *Histoire de l'écologie politique*, Paris, Albin Michel, 1999.

ou qu'elles émanent du logiciel politique de la deuxième gauche autogestionnaire et décentralisatrice.

Les archives du CIRE peuvent également aider l'historien à explorer plus avant la pensée de certains théoriciens de l'écologie, mais c'est alors vers les fonds de René Dumont, de Philippe Saint-Marc, ou encore de Serge Antoine, qu'il conviendra de se diriger, plutôt que vers les archives des Verts, muettes sur le sujet.

Les politiques publiques de l'environnement

Les archives des Verts permettent enfin à l'historien d'explorer la question des politiques publiques de l'environnement, grâce en particulier aux archives personnelles de Dominique Voynet. Celles-ci, versées en plusieurs fois au CIRE, comprennent de très nombreux documents relatifs à la période durant laquelle Dominique Voynet exerça les fonctions de ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (1997-2001) dans le gouvernement de Lionel Jospin³⁵. Cette expérience ministérielle – la première pour les Verts mais non pour la famille écologiste puisque Brice Lalonde avait déjà exercé les fonctions de secrétaire d'État chargé de l'Environnement puis de ministre de l'Environnement entre 1988 et 1992 – est l'occasion de faire aboutir plusieurs revendications, pour certaines portées par les militants écologistes depuis les années 1970, comme l'arrêt du surgénérateur Superphénix à Creys-Malville dans l'Isère ou l'abandon du projet de canal à grand gabarit entre le Rhin et le Rhône. Ce ministère vert exercé par Dominique Voynet mérite donc d'être replacé dans la longue durée de cette histoire proche de l'écologie politique, et les archives conservées à Grignon se prêtent bien à cette approche. Les archives d'Yves Cochet, qui succède à Dominique Voynet en juillet 2001, sont en revanche moins prolixes sur son expérience ministérielle.

Il convient également de noter que deux autres fonds conservés au CIRE permettent d'explorer ce domaine des politiques publiques de l'environnement, à savoir les archives personnelles des hauts fonctionnaires et écologistes Serge Antoine et Philippe Saint-Marc. Le premier entre en 1963 à la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) et intègre en 1971 le cabinet du premier ministre de l'Environnement, Robert Poujade. Le second, entré à la DATAR en 1965, est placé dans la foulée à la tête de la Mission interministérielle pour l'aménagement de la côte aquitaine (MIACA), où il privilégie « une approche humaniste du développement³⁶ » ; il expose quelques années plus tard ses conceptions écologistes dans *Socialisation de la nature*³⁷, un ouvrage marquant pour beaucoup de responsables écologistes. Ces deux fonds, situés en dehors du périmètre fixé dans le cadre de cet article, devaient malgré tout être mentionnés.

Sauvées *in extremis* d'une destruction certaine, les archives du parti vert, enrichies par les fonds personnels d'Yves Cochet et de Dominique Voynet, offrent à l'historien un ensemble documentaire sans équivalent pour l'étude de l'écologie politique en

³⁵ Les archives officielles produites par Dominique Voynet en sa qualité de ministre ont naturellement été versées aux Archives nationales. Les documents utilisables dans cette perspective consistent essentiellement, ici, en des dossiers de travail.

³⁶ Alexis Vrignon, biographie de Philippe Saint-Marc sur le site de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE), 25 janvier 2012, <http://ahpne.espaces-naturels.fr>.

³⁷ Philippe Saint-Marc, *Socialisation de la nature*, Paris, Stock, 1971.

France à partir de la fin des années 1970. On peut supposer que cet ensemble gagnera progressivement en visibilité à mesure que se développera le Centre international de recherche sur l'écologie. La voie suivie est celle, d'une part, de la création d'un institut de recherche autour de ces archives au sein d'AgroParisTech, et d'autre part, du développement de partenariats comme celui conclu avec la Fondation de l'écologie politique. Gageons que ces évolutions donneront aux archives des Verts une visibilité au moins égale à celles des *Grünen* allemands, conservée par la fondation Heinrich Böll à Berlin.

Il n'en demeure pas moins que ces archives des Verts doivent être croisées et confrontées à d'autres sources, ne serait-ce que pour surmonter les lacunes documentaires qui se présentent pour certaines périodes, ou encore pour éviter tout effet de loupe induit par une focalisation excessive sur les archives d'Yves Cochet et de Dominique Voynet, deux partisans d'un « ancrage à gauche » de l'écologie qui pourraient faire oublier un peu vite que le mouvement écologiste, et en particulier les Verts, furent longtemps très divisés sur la question.

En fin de compte, et même s'il y a encore fort à faire en matière de classement, de mise en forme des fonds et de mise en place des procédures de communication au public, la possibilité pour l'historien d'étudier ces archives écologistes confirme l'avancée du front pionnier de la science historique, désormais fermement établi sur les années 1980 et le début des années 1990.

L'auteur

Sébastien Repaire est agrégé d'histoire et doctorant au Centre d'histoire de Sciences Po. Il prépare actuellement une thèse, sous la direction de Jean-François Sirinelli, intitulée « L'écologie politique entre mouvements d'idées et structuration partisane de la fin des années 1970 aux années 1990 ». Il a été co-responsable pendant trois ans avec Philippe Buton et Isabelle Sommier d'un séminaire de recherche consacré aux gauches alternatives, et a notamment publié *Sartre et Benny Lévy : une amitié intellectuelle du maoïsme triomphant au crépuscule de la révolution* (L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », 2013).

Résumé

Les archives des Verts conservées au Centre international de recherche sur l'environnement (CIRE) constituent un ensemble précieux pour l'historien de l'écologie politique. Leur consultation est cependant rendue malaisée, laborieuse et aléatoire en raison de l'absence de classement des fonds. Mais, au-delà de la contrainte qu'elle représente, la persistance de cet état primaire offre à l'historien un matériau supplémentaire à analyser. L'intérêt du fonds d'archives ne réside plus seulement dans son contenu mais également dans sa forme, le domaine de l'archivistique créant la possibilité d'un regard nouveau sur l'histoire des partis politiques.

Mots-clés : écologie ; écologisme ; Verts ; Centre international de recherche sur l'environnement ; Brice Lalonde ; Antoine Waechter ; Yves Cochet ; Dominique Voynet.

Abstract

The Greens' archives kept at the Centre international de recherche sur l'environnement (CIRE) represent a valuable resource to the historian of environmentalism. Accessing them, however, is a cumbersome process due to the lack

Sébastien Repaire, « Les "archives des Verts" du Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE) : documenter l'histoire proche de l'écologie politique », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr

of a filing system. While this is a constraint, it also provides the historian with additional material to analyse. Indeed, the archives are of interest not only because of their content, but also because of the very state in which they are kept. In this regard, archives can offer a new outlook on the history of political parties.

Key words : Environmentalism; Green Party; Greens.

Pour citer cet article : Sébastien Repaire, « Les "archives des Verts" du Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE) : documenter l'histoire proche de l'écologie politique », *Histoire@Politique*, n° 27, septembre-décembre 2015, www.histoire-politique.fr